

# PROGRAMME



PEID

PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

## GROUPE DE RÉFLEXION

QUELS POTENTIELS POUR LES ACTIONS CULTURELLES ET ENVIRONNEMENTALES  
DANS LES PETITS ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT (PEID)?

ORGANISATEURS / ORGANIZERS:

SIDS

FUNGLODE

Maison  
des Sciences  
Paris Nord

ACERT

CREDDI

UNESCO  
Organisation  
de la Culture  
et de l'Éducation  
de la Science et de la Culture

unitwin  
IGLOBAL

République Dominicaine  
Tout ce dont vous rêvez

With the support of  
UNESCO  
Avec le soutien de  
UNESCO  
United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization  
Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



---

PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

**GROUPE DE REFLEXION**

**ACTIVITES CREATIVES ET REGENERATION DES TERRITOIRES:**

**QUELS POTENTIELS POUR LES ACTIONS CULTURELLES ET ENVIRONNEMENTALES  
DANS LES PETITS ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT (PEID)?**

Réunion du 19 Septembre 2017  
UNESCO – Paris  
Salle IX

## PRESENTATION

Exposés à de multiples défis et contraintes liés à leurs spécificités, les Petits États Insulaires en Développement (PEID) forment l'un des groupes les plus vulnérables du monde, tant du point de vue économique qu'environnemental. Les industries culturelles et créatives apparaissent comme un outil pertinent au service du développement durable, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 comprenant l'ensemble des objectifs de développement durable (ODD), pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous. Étant donné que 2017 est l'Année internationale du tourisme durable pour le développement, la rencontre se concentrera également sur le rôle du secteur du tourisme dans la promotion de ces objectifs. Par ailleurs, le groupe de réflexion traitera des enjeux environnementaux et explorera les pratiques environnementales innovantes et porteuses de développement durable des régions des PEID.

Depuis plus de quinze ans, on insiste justement sur le potentiel de ces activités pour le développement des petites économies insulaires, comme le montre le Rapport sur l'économie créative 2013 (voir figure 1).

L'évaluation de ce potentiel demande à être repensée afin de tenir compte des évolutions «structurelles» ayant un impact sur le développement socioéconomique.

On retiendra quatre de ces évolutions structurelles en raison de leur impact sur l'élaboration ou la révision des politiques et des programmes de développement durable des petites économies insulaires.

- 1) La volonté croissante de valoriser le patrimoine culturel. Volonté qui implique le besoin d'en faire l'inventaire et de le mobiliser en l'associant à nombre d'activités conférant ainsi aux politiques culturelles une importance accrue dans le développement des territoires.
- 2) L'élargissement du contexte institutionnel dans lequel viennent s'inscrire les diverses activités, dépassant la dichotomie entre activités marchandes et non marchandes pour développer des formes associatives ou collaboratives, voire pour ré-instituer de nouveaux communs ou des entreprises aux objectifs renouvelés (comme les Entreprises Sociales et Solidaires ESS).
- 3) La prise de conscience croissante des risques de toutes natures que fait peser la détérioration de l'environnement. La mobilisation sur ce thème conduit à mettre en avant des actions collectives.
- 4) Enfin la révolution numérique et le développement croissant des technologies de l'information et de la communication (TICs) et des plateformes numériques impliquent des changements importants dans la production et la consommation des activités créatives et l'expansion du tourisme durable dans les sites du patrimoine mondial, tout comme dans les relations interpersonnelles avec l'explosion des réseaux sociaux. Dans ce cadre, le tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial des PEID, s'il est bien géré, pourrait être très important pour les industries et l'économie créatives.

QUELS POTENTIELS POUR LES ACTIONS CULTURELLES ET ENVIRONNEMENTALES DES PETITES ECONOMIES INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT (PEID)?

Ces évolutions concernent directement les Petits États Insulaires en Développement (PEID), domaine d'action prioritaire de l'UNESCO. En ce sens, l'Organisation a adopté une stratégie ainsi qu'un plan d'action spécifique pour les PEID (cf <http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/priority-areas/sids/resources/publications/unesco-sids-action-plan/>).

Les évolutions structurelles évoquées ci-dessus reprennent directement trois des cinq priorités du plan d'action, lesquelles sont :

Priorité 1) Renforcement des capacités insulaires en vue d'un développement durable par l'éducation et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles ;

Priorité 4) Préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel et promouvoir la culture pour favoriser le développement durable des îles et;

Priorité 5) Améliorer la connectivité, la gestion de l'information et le partage des connaissances.

De plus, la mise en œuvre de ces priorités pour les petites économies insulaires devrait conduire à renforcer leur résilience (priorité 2) et à promouvoir justice et inclusion sociale (priorité 3).

Plusieurs progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de ce plan d'action, tel que le souligne le rapport du Conseil Exécutif de l'UNESCO lors de sa 201e session (cf document 201 EX/5). Cependant, les défis restent encore nombreux.

Dans ce contexte, la rencontre cherche à contribuer à la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action, en s'intéressant au potentiel des activités créatives pour le développement durable des PEID.

### **OBJECTIF DU GROUPE DE REFLEXION**

L'objectif du groupe de réflexion est de permettre un échange entre des représentants des PEID, des décideurs politiques et des membres de la société civile (ONG, universitaires, artistes, etc.), en coopération avec l'UNESCO, en vue d'émettre des propositions concrètes afin de poursuivre la mise en œuvre du plan d'action pour les Petits États Insulaires en développement (PEID) qui tient compte de leurs particularités.

La rencontre devrait donner lieu à l'échange de bonnes pratiques et la comparaison d'expériences variées, non seulement entre les PEID eux-mêmes et avec d'autres régions du monde, mais aussi en termes de contextes environnementaux et d'activités (quelles soient dans le secteur de l'agriculture, de la pêche, des industries culturelles et créatives, du tourisme, des transports, du commerce ou des industries manufacturières, ou concerne les modes de consommation ou les services de santé et d'éducation). Ces échanges, riches en enseignements, devraient amener à la définition d'actions destinées à favoriser le renforcement des industries culturelles et créatives dans le cadre du développement durable.



---

## ACTIVITES CREATIVES ET REGENERATION DES TERRITOIRES:

### QUELS POTENTIELS POUR LES ACTIONS CULTURELLES ET ENVIRONNEMENTALES DES PETITES ECONOMIES INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT (PEID)?

---

L'événement traitera aussi des cadres de politiques et de gouvernance nécessaires afin de favoriser des modèles durables de développement pour le tourisme et la culture, en vue de soutenir un tourisme responsable, sensible à la culture et inclusif qui puisse contribuer au développement socioéconomique des communautés hôtes, promouvoir les échanges interculturels et générer des ressources pour la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel.

La rencontre permettra de tirer des recommandations en matière de politiques économiques, sociales et environnementales pour les petites économies insulaires ou les territoires isolés. Cela impliquera de tenir compte au mieux des différences de contextes au moment où, après les COP 21 et 22, les premières mesures internationales de soutien au développement durable (mitigation ou adaptation) se mettent en place. Les conclusions du séminaire pourraient être prises en considération par l'UNESCO dans la poursuite de la mise en œuvre de son Plan d'action pour les PEID.



## ACTIVITES CREATIVES ET REGENERATION DES TERRITOIRES:

### QUELS POTENTIELS POUR LES ACTIONS CULTURELLES ET ENVIRONNEMENTALES DES PETITES ECONOMIES INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT (PEID)?

## PROGRAMME

### Date et lieu

Mardi 19 septembre 2017 de 9h30 à 18h00  
Salle IX, Maison de l'UNESCO, 7 Place de Fontenoy, 75007 Paris

\*\*\*

### ORGANISATEURS

- Groupe des Petits Etats Insulaires en Développement (PIED) de l'UNESCO
- Chaire UNESCO/IGlobal en sciences sociales, politiques publiques et gouvernance démocratique de la Fondation Globale Démocratie et Développement (FUNGLODE)
- Réseau Activités créatives et renouveau des territoires (ACERT), projet soutenu par la Maison des Sciences de l'Homme de Paris-Nord (MSH-PN)
- Centre de Recherche en Economie et en Droit du Développement Insulaire (CREDDI)

\*\*\*

#### Avec le soutien de :

- SECTEURS DE L'UNESCO, Appui concernant les contenus et les propositions d'experts
  - Secteur des Sciences Exactes et Naturelles
    - o Section des Petites îles et des Savoirs Autochtones, Secteur des
  - Secteur de la Culture
    - o Convention de 1972 pour la Protection du Patrimoine Mondial
    - o Convention de 2005 pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
  - Secteur de la Communication et de l'Information
    - o Division des Sociétés du savoir
    - o Programme Information pour tous (PIPT)
- Secrétariat exécutif, Équipe spéciale de l'UNESCO sur le changement climatique
- Office de Tourisme de la République Dominicaine en France
- Chaire UNESCO/IGlobal en sciences sociales, politiques publiques et gouvernance démocratique de l'Institut Global des Hautes Etudes en Sciences Sociales de la République Dominicaine

## 4 TABLES RONDES

### Matinée

9h30 : Accueil des participants

#### 10h00-10h15: Session inaugurale

- Mots de bienvenue par S. Exc. M. Joshua Rimarkindu Kalinoe, Président du Groupe des Petits États Insulaires en Développement (PEID), Ambassadeur, Délégué permanent de Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'UNESCO
- Représentant(e) de la Directrice générale de l'UNESCO
- Introduction par Pascal Petit, Directeur recherche émérite, Université de Paris-Nord, initiateur du Groupe de Réflexion, Réseau Activités créatives et renouveau des territoires (ACERT), projet soutenu par la Maison des Sciences de l'Homme de Paris-Nord (MSH-PN)

#### 10 h15-11h30: Table ronde 1 : Les industries culturelles et créatives (ICC) au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030: le cas des PEID

**Modérateur:** Antoine Rébérioux , Université de Paris 7 et Centre de Recherche en Economie et en Droit du Développement Insulaire (CREDDI)

**Introduction:** Danielle Cliche, Secrétaire de la Convention de 2005 sur la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles: **“Présentation d'exemples issus des missions d'assistance technique du projet UNESCO/UE de Banque d'expertise ayant impliqué des PEID et qui pourraient être exploités dans le cadre du panel (Barbade, Maurice, Seychelles)”**

#### Intervenants:

- Alissandra Cummins, Directrice du Musée de la Barbade, Ex-Présidente du Conseil Exécutif de l'UNESCO
- Michel Dimou, Directeur du Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement (LEAD), Université de Toulon, Editeur-en-Chef de la revue Région et Développement : **«La variété des trajectoires de développement des petites économies insulaires»**
- Pierre Moeglin, Université de Paris Nord et IUF (Institut Universitaire de France): **«Education, distance et développement: une très longue histoire»**
- Ismaïl Erturk, Manchester Business School: **“Modèles économiques des industries créatives et croissance inclusive”**

11h15-11h30 : Débat

**11h30 -11h45: Pause café**

**11h45-13h00:**

**Table ronde 2 : le tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial: “Mise en valeur des meilleures pratiques du secteur du tourisme en matière de contribution à l’économie créative”**

**Modérateur:** Michel Vernières, Professeur émérite Paris 1 et GEMDEV (Groupement d’intérêt scientifique pour l’étude de la mondialisation et du développement)

**Introduction:** Peter Debrine, Centre du Patrimoine mondial de l’UNESCO: “**Les défis des Petits Etats Insulaires en développement et la contribution de l’UNESCO au Plan d’action des PEID**”

**Intervenants:**

- Vincent Géronimi et Natalia Zugravu CEMOTEV (Centre d’études sur la mondialisation, les conflits, les territoires et les vulnérabilités), Université de Versailles Saint Quentin : “**Rôle du patrimoine immatériel dans le développement insulaire**”
- Alain Maurin, Directeur du Centre de Recherche en Economie et en Droit du Développement Insulaire (CREDDI), Université des Antilles et Patrick Watson (Sir Arthur Lewis Institute of Social & Economic Studies, Université de Trinidad): “**Une analyse de la dynamique des industries culturelles et créatives dans la Caraïbes: l’exemple de l’offre de festivals**”
- Maribel Villalona, Directrice du Département Planification et Projets du Ministère du Tourisme de la République Dominicaine: “**Projet de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) dans la ville coloniale de Saint Domingue**”
- Nicolas Garnier, Responsable des Collections Océaniques du Musée du Quai Branly à Paris, Ancien Directeur du Centre d’études du Mélanésien et du Pacifique et Ancien Doyen de recherche et études supérieures à l’Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée

**12h40-13h00: Débat**

**13h-14h30: Pause déjeuner**





## ACTIVITES CREATIVES ET REGENERATION DES TERRITOIRES:

### QUELS POTENTIELS POUR LES ACTIONS CULTURELLES ET ENVIRONNEMENTALES DES PETITES ECONOMIES INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT (PEID)?

#### Après-midi

#### 14h30-15h45: Table ronde 3: LES PEID face aux défis Environnementaux

**Modératrice:** Claudine de Kerdaniel, Déléguée permanente adjointe de Saint Vincent et les Grenadines auprès de l'UNESCO

**Introduction:** Khalissa Ikhlef, Section des Petites Îles et des Savoirs Autochtones à l'UNESCO: **“Les défis des Petits États Insulaires en développement et la contribution de l'UNESCO au Plan d'action des PEID”**  
Peter Dogse, Secrétariat exécutif, Équipe spéciale de l'UNESCO sur le changement climatique

#### Intervenants:

- Nathalie Hilmi, Centre Scientifique de Monaco (CSM): **“Impacts socio-économiques du changement climatique et de l'acidification des océans sur les récifs coralliens dans les PEID du Pacifique”**
- Omar Ramirez, Directeur du Centre d'Etudes sur l'Environnement de la Fondation Globale Démocratie et Développement (FUNGLODE), République Dominicaine: **«Le Suivi de l'Accord de Paris (COP 21) dans la perspective de la COP 23. Un regard depuis les Caraïbes»**
- Joël Raboteur, Centre de Recherche en Economie et en Droit du Développement Insulaire (CREDDI): **“Une approche multidimensionnelle des services écosystémiques de la mangrove dans l'espace Caraïbe”**
- Nicolas Imbert, Directeur technique de l'ONG Green Cross: **“Pour une approche holistique: le succès et les enseignements tirés des initiatives locales dans les îles du Pacifique Sud”**

#### 15h30-15h45: Débat

#### 15h45 -16h00: Pause café

#### 16h00-17h15: Table ronde 4:

**Le développement des technologies de l'information et de la communication: quels enjeux pour les PEID?**

**Modératrice:** Sania El Kadi, Déléguée permanente adjointe des Palaos auprès de l'UNESCO

**Introduction:** Fackson Banda, Spécialiste de Programme, Secteur de la Communication et de l'Information de l'UNESCO: **“Les défis des Petits États Insulaires en développement et la contribution de l'UNESCO au Plan d'action des PEID dans le domaine des technologies”**

**Intervenants:**

- Philippe Bouquillon, Université de Paris Nord, co-coordonateur du Réseau (ACERT), Julie Peghini (Université de Paris 8 et Catherine Servan-Schreiber CEAS (Center for South Asian Studies) CNRS : **“Industries créatives et projets de Smart Cities. Focus sur les Smart Cities à l’île de Maurice”**
- Sami Hadriche, Directeur de l’Entreprise Hottix: **“Les enjeux de la transformation digitale dans les PEID et ses implications sur le tourisme, l’éducation et l’environnement”**
- Chafica Haddad, Déléguée permanente adjointe de la Grenade auprès de l’UNESCO, Présidente du Programme intergouvernemental de l’UNESCO « Information pour tous (PIPT) »: **“La contribution du PIPT dans la construction des sociétés inclusives du savoir”**
- Patrick Forestier, Grand reporter à Paris Match: **“Iles connectées: comment les technologies de l’information peuvent nuire aux pays du Pacifique?”**

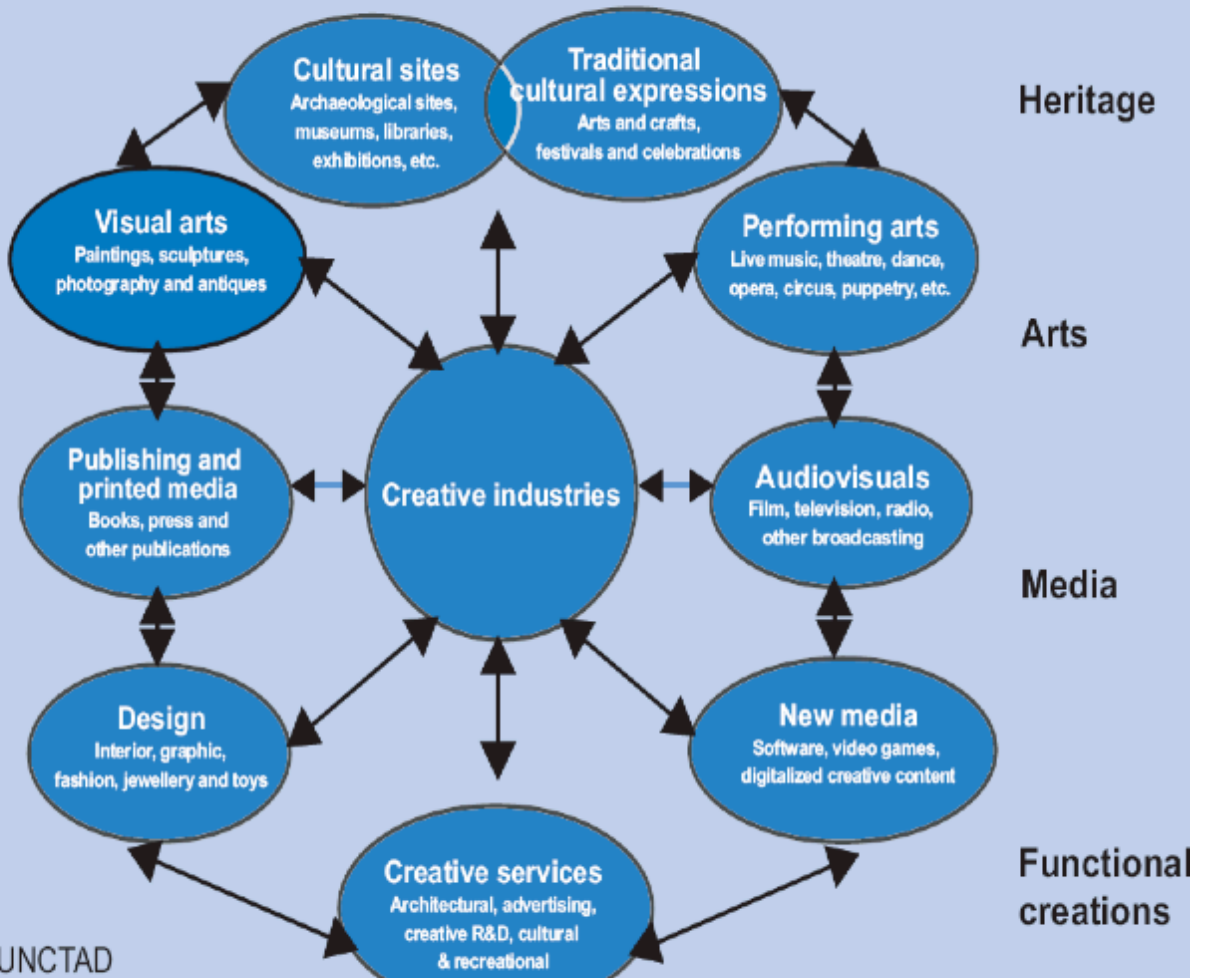
**17h15-18h00: Eléments de conclusion et recommandations politiques du Groupe de réflexion**

**Modérateur: Pascal Petit, Université de Paris Nord, co-coordonateur du réseau ACERT**

**Intervenants:**

- Laura Faxas, Ministère des affaires étrangères de la République Dominicaine et Chaire UNESCO/IGlobal en sciences sociales, politiques publiques et gouvernance démocratique de l’Institut Global des Hautes Etudes en Sciences Sociales de la République Dominicaine
- Michel Vernières, Réseau Activités créatives et renouveau des territoires (ACERT), projet soutenu par la Maison des Sciences de l’Homme de Paris-Nord (MSH)
- Alain Maurin, Centre de Recherche en Economie et en Droit du Développement Insulaire (CREDDI)
- Douglas Nakashima, Chef de la Section des Petites Iles et des Savoirs Autochtones UNESCO
- S. Exc. M. Joshua Rimarkindu Kalinoe, Président du Groupe des Petits États Insulaires en Développement (PEID)

Figure 1.3 UNCTAD classification of creative Industries



## LE CHANGEMENT EN ACTION

### Cinq priorités



#### Afrique

La mise en place de partenariats pour le développement avec l'Afrique est une priorité centrale de l'UNESCO et de l'Union européenne. De même, l'un des objectifs majeurs de la Convention de 2005 consiste à favoriser l'accès aux marchés internationaux des biens et services culturels provenant des pays en développement, en particulier d'Afrique, et de faciliter la mobilité des artistes et des professionnels de la culture grâce à des mesures de traitement préférentiel. La Banque d'expertise compte 15 experts africains, et sept pays d'Afrique ont bénéficié de missions d'assistance technique.



#### Égalité des genres

L'égalité des genres représente à la fois l'une des deux priorités globales de l'UNESCO ainsi qu'une pierre angulaire de la politique de l'UE. La Convention de 2005 encourage spécifiquement l'adoption de politiques et de mesures destinées à soutenir les femmes en tant que créatrices et productrices d'expressions culturelles, et comme citoyennes participant à la vie culturelle. Composée à 50 % de femmes, la Banque d'expertise respecte pleinement l'équilibre entre les genres. Le projet entend également renforcer la participation des femmes aux processus d'élaboration des politiques et accroître leur contribution au secteur de l'économie créative.



#### Développement durable

Ratifiée par l'UE en 2006, la Convention de 2005 fournit un cadre d'action pour les politiques de développement durable. Or, même dans les cas où des politiques existent, les secteurs de la culture souffrent souvent d'un manque de ressources humaines et financières, de structures institutionnelles faibles et d'un manque de connaissances. Le renforcement du capital humain est placé au cœur du projet UNESCO/UE. Dans cette optique, le projet a encouragé et soutenu l'adoption de politiques qui placent la culture, la créativité et l'innovation au service d'une croissance économique inclusive, de l'intégration sociale et de l'éradication de la pauvreté.



#### Jeunesse

Les activités créatives contribuent de façon significative à l'emploi et au développement professionnel des jeunes. L'UNESCO et l'UE sont déterminés à renforcer les capacités des jeunes et à favoriser leur participation en tant que créateurs, producteurs et bénéficiaires d'activités, de biens et services culturels. Dans plusieurs pays, la Banque d'expertise a ainsi fourni une assistance technique visant à doter les jeunes de compétences entrepreneuriales, technologiques et de gestion.



#### Petits États insulaires en développement

Au cours des dernières années, la Banque d'expertise a représenté le principal mécanisme de mise en œuvre de la Convention de 2005 dans les petits États insulaires en développement (PEID). Quatre PEID – la Barbade, Haïti, Maurice et les Seychelles – ont ainsi bénéficié de missions d'assistance technique.

#### Barbade

Adoption de la Loi sur le développement des industries culturelles et création de l'Agence de développement des industries culturelles de la Barbade.

#### Haïti

Révision du cadre normatif relatif aux droits d'auteur et aux droits voisins par le Bureau du droit d'auteur.



#### Honduras

Élaboration de trois projets pionniers destinés à promouvoir le développement local, la participation citoyenne et les partenariats public-privé grâce aux industries culturelles.

#### Argentine

Création d'une plate-forme audiovisuelle pour les enfants par le Bureau général des industries créatives de la ville de Buenos Aires.

# BARBADE

## Libérer un potentiel créatif



**Les stars internationales de la chanson comme Rihanna, Gabby et Shontelle** sont des exemples éclatants de ce que peut offrir la dynamique scène culturelle de la Barbade. Neuf recommandations stratégiques formulées par les experts aident le pays à libérer ce potentiel créatif. Le but ultime : faire des industries culturelles de la Barbade une pierre angulaire de l'économie.

Le gouvernement de la Barbade a reconnu la nécessité de collaborer avec les professionnels des industries culturelles en mettant en place une *Equipe nationale de travail sur les industries culturelles*. A cette fin, il a demandé l'assistance technique de l'UNESCO.

Neuf recommandations ont été formulées conjointement avec les experts sur la base de consultations menées avec plus de 100 parties prenantes. Elles se concentrent principalement sur la prise de décisions éclairées et l'implication d'un plus large éventail de parties prenantes. Elles cherchent également à stimuler l'esprit d'entreprise en offrant des possibilités de financement et de renforcement des compétences.

Les recommandations ont été soumises au gouvernement. En 2013, le Parlement a adopté la *Loi sur le développement des industries culturelles*, qui constitue un important pas en avant. Cette loi met en place des mécanismes financiers afin d'aider les industries culturelles à se développer de façon viable. En 2015, l'Agence de développement des industries culturelles de la Barbade a été créée pour coordonner un large éventail d'organismes, de ministères et de représentants de la société civile, en particulier les jeunes entrepreneurs.

Il faudra du temps pour réellement libérer le potentiel créatif de la Barbade, mais les missions ont déjà permis de faire plusieurs pas dans la bonne direction.

### OUVERTURE SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les musiciens, les artistes, les producteurs, les entrepreneurs et autres représentants de la société civile ont apporté des contributions essentielles à chacune des étapes des consultations. Leur implication durable sera vitale pour libérer le potentiel créatif de la Barbade.

En 2012,

LES EXPERTS ONT  
MENÉ

**3**  
missions

À LA BARBADE

LES EXPERTS ONT  
TRAVAILLÉ PENDANT  
UN TOTAL DE

**63**  
jours

DANS LE PAYS

PRIORITÉS



PEID



DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

# MAURICE

## Encourager la créativité et l'entrepreneuriat



**L'économie de Maurice affiche un taux de croissance parmi les plus rapides de l'Afrique subsaharienne.**

Autrefois fondée sur la monoculture, elle s'est depuis tournée vers une économie de services diversifiée. Conscient du potentiel de la culture, le pays est désormais prêt à investir dans ce secteur.

En 2014, le pays a approuvé le Livre blanc *Creative Mauritius – Vision 2025*. Ce Livre, qui a fait date, a pour objet d'encourager la création artistique et l'entrepreneuriat culturel. Il est le résultat direct du travail réalisé par les experts deux ans plus tôt, qui avait donné lieu à des consultations dans tout le pays avec des artistes, des professionnels de la culture, des fonctionnaires, des entités commerciales, des éducateurs, des experts en technologies de l'information et des organisations non gouvernementales.

Ces consultations ont suscité des réponses d'une grande richesse. Elles ont permis à divers acteurs de la culture d'avoir des discussions approfondies sur des enjeux spécifiques et de proposer des solutions très précises sur la façon de développer leurs industries. Sur la base de ces discussions, les experts ont soutenu l'élaboration d'un document stratégique assorti de plans d'action.

Une fois le Livre blanc approuvé, le gouvernement a organisé des consultations avec le grand public et les parties prenantes afin de partager les propositions du Livre blanc et de recueillir les commentaires et suggestions afin de le compléter.

### OUVERTURE SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Plus de 250 parties prenantes du secteur culturel ont participé à huit consultations organisées à travers Maurice et l'île Rodrigues. La société civile de Maurice a joué un rôle clé dans l'élaboration de la stratégie nationale et des plans d'action. Le consensus auquel les consultations ont abouti a donné lieu à la création d'organismes sectoriels indépendants de coopération, qui permettront à la société civile de mieux se faire entendre.

En 2012,

LES EXPERTS ONT MENÉ

**3**  
missions  
À MAURICE

LES EXPERTS ONT TRAVAILLÉ PENDANT UN TOTAL DE

**60**  
jours  
DANS LE PAYS

PRIORITÉS



AFRIQUE



PEID



DÉVELOPPEMENT DURABLE

# SEYCHELLES

## Engager les industries créatives sur la voie de la croissance



**Les Seychelles, pays d'une grande richesse culturelle,** axent désormais leurs efforts sur le développement de leurs industries culturelles et créatives.

Avec l'adoption du *2010 Licensing Amendment Act* et du *2010 Investment Act*, le gouvernement des Seychelles a demandé l'assistance technique de l'UNESCO afin d'accompagner les entrepreneurs culturels dans la création et la commercialisation de biens et services culturels. Dans ce cadre, les experts ont soutenu l'élaboration de la nouvelle *Politique sur les industries créatives* ainsi que d'une stratégie pour le développement du secteur de la musique, qui présente un très riche potentiel. Le ministère du Tourisme et de la Culture, conjointement avec le Conseil national des arts, était chargé de l'élaboration de la Politique et de la Stratégie.

En 2013, le gouvernement a créé l'Agence des industries créatives des Seychelles afin de mettre en œuvre ces deux instruments. Cela a ouvert la voie à une croissance accrue et au renforcement du soutien dont bénéficient les artistes et les entrepreneurs culturels.

En parallèle, le travail mené aux Seychelles a servi de point de départ à l'élaboration d'une stratégie culturelle par la Commission de l'océan Indien. Grâce à l'assistance technique sérieuse et soutenue des experts, les Seychelles ont pu s'engager dans un processus à long terme visant une plus grande intégration de la culture dans les politiques nationales.

### OUVERTURE SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les diverses consultations soutenues par les experts ont permis à la société civile d'influencer la formulation de la *Politique sur les industries créatives* et de la *Stratégie pour l'industrie de la musique*. Les experts ont notamment rencontré des responsables du Conservatoire national des arts de la scène, des producteurs et des interprètes, des organisations non gouvernementales, des associations d'art et des membres de plusieurs associations d'artistes.

En 2012,

LES EXPERTS ONT  
MENÉ

**2**  
missions  
AUX SEYCHELLES

LES EXPERTS ONT  
TRAVAILLÉ PENDANT  
UN TOTAL DE

**63**  
jours  
DANS LE PAYS

PRIORITÉS



PEID



DÉVELOPPEMENT  
DURABLE